

EUROPILOTE.EU

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2020/21 DU 2 FEVRIER 2022

COMPTE-RENDU

Lieu de session : Collège-Lycée La Perverie, Nantes, début à 18h30

Membres actifs présents : Laurent BORSIER, Olivier GARNIER, Etienne RENOUF, François LEJEUNE, Jean-Yves DUGUE, Pierre-Jean HAUSS

Membre actif absent représenté : Christophe De THOREY [pouvoir au Président]

Membre actif absent non représenté : Bruno GUYOT

Membre associé présent : Etablissement La Perverie représentée par Christophe CORDA

Membres sympathisants (sans droit de vote, par correspondance) ayant soumis des questions :
7

Le Président acte que le quorum est atteint et l'Assemblée Générale peut débiter.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

L'exercice est marqué à nouveau par une activité quasiment exclusivement représentée par la Section Aéro de La Perverie (SA). Seules trois sessions de simulateur en collaboration avec l'IME de Vertou ont été réalisées.

La SA a vu ses effectifs passer à 69 élèves (21 en 1ère année, 31 en deuxième année, 17 en troisième année).

L'activité a été à nouveau impactée, quoique faiblement, par les conditions sanitaires. Plusieurs sessions de rattrapage ont été organisées ainsi que certains cours menés en visio.

La SA a vu la version upgradée du simulateur G-Sim entrer en fonction avec des fonctionnalités nouvelles amenant des perspectives pédagogiques étendues, ainsi qu'un rendu visuel haute définition.

De nouveaux simulateurs en réalité virtuelle ont été également mis en place dans l'espace ludique. La bibliothèque et la vidéothèque se sont enrichies de nouveaux titres.

Sur 17 élèves présentés au BIA, 15 ont été diplômés avec de nombreuses mentions.

Les stages en vol de la Top Fun Academy ont été nombreux (plus de 125 sur les trois périodes de vacances), avec 5 jeunes brevetés dans l'année.

Enfin Europilote.eu a financé la formation instructeur d'Etienne RENOUF qui a en retour signé un engagement de formation bénévole en vol sur 2 années, sur les fonds propres de l'association selon la résolution votée en AG0 2019/20.

L'été a vu le rallye aérien «CAP 180 » emmener 5 élèves en fin de formation avec 3 instructeurs et 2 adultes encadrant pour environ 70h de vol sur un grand tour de France. Cette manifestation a été réalisée en remplacement du tour ULM annulé et est en attente d'une subvention de la fédération régionale pour équilibrer son budget.

Sans questions, le bilan d'activité est mis au vote de l'AG.

8 voix pour, 0 contre, 0 abstentions.

Le bilan d'activité est entériné.

RAPPORT FINANCIER DU SECRETAIRE-TRESORIER

Recettes : 76751,95€ [les détails sont disponibles dans le rapport d'AG]

Dépenses : 81250,12€ [idem]

Fonds propres au 31/8/2021 : 5732,56€

A l'exception du financement de la formation instructeur d'Etienne RENOUF et la subvention interne à la CAP180 en attente de subvention fédérale, les comptes annuels sont à l'équilibre. Le Bureau propose de reconduire un budget identique pour l'exercice suivant, avec des cotisations identiques.

Question : Ch CORDA : les frais de carburant véhicules pour 943,88€ correspondent-ils au minibus mis à disposition par l'établissement ? - Réponse : oui pour la majorité, le restant pour divers déplacements des membres du Bureau ou des instructeurs non défrayés.

Sans autre question, le bilan financier est mis au vote de l'AGO.

8 voix pour, 0 contre, 0 abstentions.

Le bilan financier est entériné.

Le budget et les cotisations de l'exercice 2021/22 est mis au vote de l'AGO.

8 voix pour, 0 contre, 0 abstentions.

Le budget et les cotisations sont entérinés.

APPEL A CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres actuels se représentent pour un nouveau mandat de 3 années, sans exception.

Aucune nouvelle candidature n'est parvenue avec les prérequis au Bureau de l'association avant le début de cette AGO.

Sans question, l'élection du CA est mis au vote de l'AGO.

8 voix pour chaque candidat, 0 voix contre aucun candidat, 0 abstentions.

Le CA est renouvelé à l'identique pour un nouveau mandat de trois ans. Il se réunira dans un délai de trois mois pour désigner le nouveau Bureau, lui même élu pour trois ans.

QUESTIONS DIVERSES

1- Peut-on instaurer l'édition systématique de factures pour les participations des comités d'entreprises ?

Réponse : l'AGO entérine l'idée de mettre en place un système d'édition simplifiée à l'usage des membres. Une étude technique va être rapidement menée par le Trésorier.

2- Il y a un manque de communication peut-elle être améliorée ?

Réponse : le Bureau prend acte et propose de réaliser des bulletins de nouvelles réguliers publiés sur le site sur l'activité de l'association.

3- Pourquoi n'a t-on pas de réponse aux mails ?

Réponse : des réponses sont systématiquement apportées pour les questions qui ne reçoivent pas une réponse simple et aisée à trouver sur le site internet. En effet notre bénévolat ne nous permet pas toujours de répondre notamment aux mails informant au dernier moment d'une absence en SA le lendemain avec une demande de changement de date alors que la procédure à respecter est clairement publiée sur le site. Cela représente plus de la moitié des mails à traiter.

4- Beaucoup de vols ont été annulés est-ce normal ?

Réponse : nous sommes soumis dans l'aéronautique à la loi de la Nature. Les annulations sont dans 95% des cas dues à des conditions météo défavorables. Il peut arriver qu'un problème technique ou l'absence non désirée d'un encadrant nous fasse également annuler une partie du programme à la dernière minute.

5- C'est le bazar dans l'organisation des stages, avec une confirmation des vols la tardive le soir, est-ce normal ?

Réponse : nous faisons de notre mieux pour organiser les stages, cela demande parfois beaucoup d'énergie pour gérer tous les desideratas et changements individuels. Nous sommes preneurs si quelqu'un connaît un système simple et (plus) efficace. Nous essayons malgré tout d'améliorer le procédé. Les confirmations la veille au soir sont l'unique façon d'éviter les annulations systématiques pour cause de prévisions météo à long terme et donc des reports infinis de stages. Dans 90% des cas, la journée prévue avec une semaine d'avance est maintenue. Encore une fois, c'est la loi des activités aéronautiques.

6- Le prix des stages ne peut-il pas être plus abordable ?

Réponse : malheureusement les coûts de carburant, d'entretien, d'assurance et de location des avions augmentent très nettement. Nous cherchons à rester à coût le plus bas possible sans compromettre la sécurité, en sachant que les instructeurs bénévoles aussi ne sont pas légion. La tendance est ainsi à la hausse des coût. La seule solution de baisse est d'obtenir des subventions institutionnelles. Nous y travaillons en permanence, sans beaucoup de retours. Toute aide extérieure en ce sens est la bienvenue. Nous restons malgré tout parmi les formations ayant le meilleur rapport qualité/prix.

Sans question supplémentaire, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée close à 19h40.